

Statistiques basées sur les données du rapport annuel 2015-2016 Bas-Saint-Laurent

Prêts agricoles et forestiers pour l'année 2015-2016

- 771 prêts
- Valeur de 170,2 millions de dollars

Programme d'appui financier à la relève pour l'année 2015-2016 ¹

- 60 personnes (Bas-Saint-Laurent et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine) ²

Assurance récolte 2015

- 1 246 clients assurés
- Indemnités de 860 000 dollars

Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) ³

- 973 clients assurés
- Compensations de 15,7 millions de dollars

Programme Agri-stabilité 2014 ⁴

- 1 407 participants
- Paiements de 850 000 dollars

Programme Agri-investissement 2014 ⁵

- 1 519 participants
- Contributions gouvernementales de 1,6 million de dollars

Programme Agri-Québec 2014 ^{5 6}

- 984 participants
- Contributions gouvernementales de 2,4 millions de dollars

Programme Agri-Québec Plus 2014 ^{4 6}

- 857 participants
- Paiements de 141 000 dollars

¹ Personnes ayant rendu une entreprise admissible à une subvention à l'établissement ou au démarrage en vertu du Programme d'appui financier à la relève.

² Le faible nombre de participants, dans au moins une de ces régions, nécessite un regroupement.

³ Année d'assurance 2014-2015 pour les productions végétales et année d'assurance 2015 pour les productions animales. Ces données tiennent compte de l'arrimage entre le programme ASRA et le programme Agri-stabilité.

⁴ Les paiements relatifs aux dossiers dont le traitement n'était pas terminé au moment de produire le rapport annuel ont fait l'objet d'une estimation.

⁵ Les contributions gouvernementales relatives aux dossiers dont le traitement n'était pas terminé au moment de produire le rapport annuel ont fait l'objet d'une estimation. Pour Agri-Québec, cette estimation tient compte de l'admissibilité du maïs-grain, du soya et des pommes de terre.

⁶ Seules les entreprises ayant des produits admissibles sont considérées comme des participants.